

LE MANDANT

Particulier Contact :

M Mme

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

A :

Personne morale Contact :

Représentée par :

En qualité de :

Raison sociale :

RIDET* :

* Champ obligatoire pour Personne morale

A - DONNE POUVOIR POUR EFFECTUER LES OPÉRATIONS CI-DESSOUS À :

Particulier

M Mme

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

A :

Personne morale

Raison sociale :

RIDET* :

* Champ obligatoire pour Personne morale

- Effectuer toutes opérations postales ⁽¹⁾
- Effectuer toutes opérations télécom ⁽²⁾
- Percevoir le montant des mandats ⁽³⁾

Validité de cette procuration jusqu'au : / /

Sans indication contraire, la procuration sera automatiquement annulée au terme de 5 ans.

A :

Le / /

« Je déclare avoir pris connaissance du détail des opérations »

Signature du mandataire :

Signature du mandant :

Cachet de la personne morale et signature de son représentant, ou signature du mandant.

B - ANNULE LES POUVOIRS (À REMPLIR PAR LE MANDANT) :

J'annule les pouvoirs donnés précédemment à :

Particulier

M Mme

Nom :

Prénom :

Personne morale

Raison sociale :

RIDET* :

* Champ obligatoire pour Personne morale

A : , le / /

Signature du mandant :

Tous les champs sont obligatoires. A défaut, votre demande ne pourra être traitée par l'OPT-NC.

Cachet de la personne morale et signature de son représentant, ou signature du mandant.

À REMPLIR PAR L'AGENT OPT-NC

M, Mme :

Certifie que la signature du demandeur a été apposée en sa présence.

A : , le / /

Signature de l'agent :

Pièce d'identité produite :

N° :

Délivrée à :

Par : , le / /

Timbre à date

DÉTAIL DES OPÉRATIONS

(1) Les opérations postales concernées par cette procuration sont :

- ✓ Boîte postale : ouvrir une BP, la clôturer, changer sa serrure,
- ✓ Retirer les correspondances de toute nature aux guichets d'une agence OPT-NC. Les objets portant la mention « Main propre » ne peuvent être remis au mandataire,
- ✓ Demander la réexpédition de tout courrier sur une nouvelle adresse.

Est exclue la « Cession du contrat d'abonnement de la boîte postale » pour laquelle une procuration ponctuelle est autorisée.

(2) Les opérations télécom concernées par cette procuration sont :

- ✓ Adjonction, modification, suppression (offre, service), location,
- ✓ Achat d'un kit LIBERTE,
- ✓ Changement de numéro d'appel,
- ✓ Changement de titulaire LIBERTE,
- ✓ Création de contrat,
- ✓ Déblocage de service (code PUK, messagerie vocale, service restreint commandé),
- ✓ Duplicata de facture,
- ✓ Facturation détaillée a posteriori,
- ✓ Modification administrative,
- ✓ Remplacement de carte SIM,
- ✓ Résiliation de contrat,
- ✓ Transfert de ligne.

Est exclu le « Changement de titulaire abonnement » pour lequel une procuration ponctuelle est autorisée.

(3) Les objets portant la mention « Main propre » ne peuvent être remis au mandataire.

L'OPT Nouvelle-Calédonie, en sa qualité de responsable du traitement, collecte vos données à caractère personnel aux fins d'établir une procuration. Ces données sont nécessaires pour fournir un service adapté à vos besoins. Conformément à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données. Vous pouvez également vous opposer, pour un motif légitime, à l'utilisation de vos données. Vous pouvez exercer vos droits en envoyant votre demande à : **Office des Postes et des Télécommunications de Nouvelle Calédonie - Correspondant Informatique et Libertés - 2 rue Paul Montchovet - 98841 Nouméa Cedex - Nouvelle-Calédonie**, et en joignant une photocopie de votre pièce d'identité.